

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE L'HERAULT

Loi du 5 Avril 1884 – ARTICLE 56

EXTRAIT DU REGISTRE

**Des délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles**

NOMBRES DE MEMBRES

EN EXERCICE

37 37 19

Date de la convocation

24 09 12

Séance du 19 octobre 2012

Date d'affichage

24 09 12

L'an deux mille douze

et le dix neuf octobre

A Quinze Heures,

Le Comité Syndical,

régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

2012-19-10-04

LEADER

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **JL.BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **D.BEDOS** (CdC Coteaux et Châteaux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F. BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays ST-Ponais), **Y. CASSILI** (CdC Monts Orb), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **N.ENSENAT** (CdC Le Minervois), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **M.GIL** (CdC Orb et Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **R.PAILLES** (Conseil Général), **D.PASSET** (Le Pujol/orb), **Y.POUJOL** (CdC Combes et Taussac), **G.RAYNAUD** (CdC St-Chinianais), **G.ROUCAYROL** (CdC Coteaux et Châteaux)

BUREAU DES POLITIQUES PUBLIQUES
15 NOV. 2012
Bureau des Politiques
Publiques

Objet : LEADER

L'état d'avancement de la programmation Leader de notre GAL « Itinérance douce » enregistre, à ce jour, un taux de programmation de l'ordre de 84.58 % de sa maquette FEADER, comprenant la programmation du 28 septembre 2012 qui porte sur l'individualisation de 232 783.96 €, comme suit :

Vingt-deux opérations nouvelles ont été validées :

N°	Intitulé	Opération	Coût total de l'opération	Montant FEADER sollicité
1	L'agriculteur, acteur du tourisme rural	Aménagement du caveau Coupe-Roses	180.200,77	17.111,11
3	Un réseau d'itinéraires thématiques	Base VTT Orb-Jaur	15.000,00	5.999,99
		Base VTT Bédarieux	15.940,00	6.376,00
		Expertise randonnée 2	22.008,07	9.683,54
4	Un réseau de sites d'émerveillement	Aménagement cour Château Puisserguier	13.850,00	6.093,99
		Parcours sonore Château Dio	21.085,48	6.300,00
		Colorons le Pays - Façade Planques	19.787,01	2.883,00
		Colorons le Pays - Façade Barthès	11.411,18	2.600,00
		Maquette Hameau de Dio	15.000,00	6.600,00
		Restauration fontaine La Livinière	15.907,00	6.999,00
		Valorisation abords Château Agel	9.872,00	4.343,67
		Itinéraire patrimonial Saint-Pons	12.003,00	5.281,32
		Itinéraire patrimonial Pouzolles	8.722,00	3.837,68
		Etude Centre Plafonds Peints	25.000,00	5.500,00
		Centre Ressources Puisserguier	8.346,59	3.672,49
		Label Pays Art et Histoire	34.352,86	10.000,00
		Etude Métairie d'Yvernès	6.350,00	2.793,99
5	Un environnement partagé	Etude site majeur Caroux	60.000,00	22.999,99
6	Ingénierie touristique	Professionnalisation acteurs	22.579,59	11.049,33
		Evaluation SLODT	81.283,70	33.872,42
		Qualification prestataires	24.438,66	10.606,44
8	Animation du GAL	Animation du GAL 2013	87.686,38	48.180,00
			710.824,29	232.783,96

Ce taux situe notre GAL parmi les plus performants au niveau national et le premier au niveau régional.

Cependant, les 15 % restants à programmer s'avèrent insuffisants pour répondre aux projets territoriaux en termes de fonds européens d'ici la fin du programme (décembre 2015).

Une demande de redéploiement de crédits européens s'imposerait dont la répartition, validée en Comité de programmation, pourrait être la suivante :

15 NOV. 2012
Bureau des Politiques Publiques

N°	Intitulé/Objectif	Programmation prévisionnelle 2013-2014		Besoins FEADER complémentaires
1	L'agriculteur, acteur du tourisme rural	Trois projets tourisme agricole	45.000	45.000
2	Le professionnel du tourisme	Dix projets individuels (chambres d'hôtes, gîtes, loisirs) Deux projets de pôles oeno-touristiques	120.000 110.000	230.000
3	Réseau d'itinéraires thématisés	GR de Pays : finalisation, édition topo-guide Divers itinéraires patrimoniaux (10 éditions)	50.000 110.000	130.000
4	Réseau de sites	Sites majeurs Sites d'accompagnement	150.000 105.000	250.000
5	Un environnement partagé	Ingénierie OGS et actions d'accompagnement Ingénierie Site Majeur et actions d'accompagnement Divers	100.000 90.000 20.000	210.000
6	L'ingénierie touristique	Qualification, professionnalisation, promotion Editions touristiques	75.000 50.000	125.000
7	Coopération	Coopération	40.000	40.000
8	Animation du GAL	Animation du GAL 2014 : année pleine Animation du GAL 2015 : janvier à septembre (clôture)	55.000 45.000	100.000
				1.130.000

En conclusion, Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur le principe d'une demande complémentaire de fonds Leader à hauteur de 1 130 000 €, et demande l'autorisation de déposer tous dossiers et de signer tous documents relatifs à l'exécution de la décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe d'une demande complémentaire de fonds Leader à hauteur de 1 130 000 €, et autorise le Président à déposer tous dossiers et à signer tous documents relatifs à l'exécution de la décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 19 octobre 2012.

Le Président,
Francis BOUTES




15 NOV. 2012
Bureau des Politiques
Publiques